

PROGRAMME

Samedi 1 décembre 2018

10H30 Tirage au sort des bateaux et désignation des commissaires de bord, salle de l'A.R.P.S.M., sur le Môle Central, face au ponton 46.



Dimanche 2 décembre 2018

- 8h00** Rassemblement des concurrents au port des Minimes "Digue du Bout Blanc" **ponton 29**.
- 8h15** **Briefing avec les skippers et les commissaires de bord pour les consignes.**
Distribution des « feuilles commissaire » et des goulottes
- 8h30** Embarquement sur les bateaux et départ.
- 9h30** Début de pêche
- 14h30** Fin de pêche
- 16h00** Retour des bateaux
- 16h30** Remise des « feuilles commissaires » et des goulottes au Club ARPSM
- 18h00** Tombola
Proclamation des résultats.
Pot de l'amitié.

Ensemble RESPECTONS la Mer et son environnement

REGLEMENT

- Concours fédéral "OPEN".
- Pêche à une seule canne et trois hameçons maximum.
- Bas de ligne ne pouvant en aucun cas dépasser la longueur de la canne.
- **Amorçage libre : Chaque concurrent fournit 2 paquets de strouille.**

ZONE DE PECHE :

Le PERTUIS D'ANTIOCHE, limité dans l'ouest par la longitude 001° 30' 000, dans le nord par les côtes de l'île de Ré et son pont, et dans le sud par la latitude 46° 03' 000

LE CLASSEMENT :

Le classement sera établi aux plus grand nombre de points.

Les poissons seront comptabilisés sur la feuille commissaire selon un barème précis :

Raies = 6 pts, Maigres, Bars, Lieux =5 pts, Sparidés, Merlans =4 pts, Congres = 3 pts, roussettes et petits requins = 2 pts et tacauds, vieilles, loches, chinchards, orphies, bonite, maquereaux, et divers = 1 pt.
Congres, maquereaux et Tacauds limités à 10.

Pour valider le poisson non désirable(Congres), il suffit de toucher l'émérillon raccordant le fil du moulinet au bas de ligne.

On départage les ex-æquo au plus petit nombre de poissons, si deuxième égalité, au plus grand nombre de points sur le plus gros
Coefficient (nb de 4 pts ou nb de 3 pts etc).

RAPPELS :

Le classement ne sera pris en compte que si le commissaire ramène la goulotte de mesure propre.

- Le commissaire de bord fera respecter le bon déroulement de la compétition. Avec l'aide des autres pêcheurs il comptabilisera les prises, les inscrira sur la fiche commissaire et veillera à faire signer chaque concurrent à la fin du concours.
- Il ramènera la fiche commissaire au local